

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

COUJASE CIVIL.—HONNEUR.—PATRIE.—LIBERTÉ.—PROGRÈS.—GAIÉTÉ.—SANTÉ.—BIEN-ÊTRE.—SAVOIR.

LE FANTASQUE

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je visis où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Imprimé et Publié par

N. AUBIN, Rédacteur.
Wm. H. ROWEN, Imprimeur.

No. 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce journal paraît deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. L'année au vol. se compose de 96 numéros et se divise en trimestres de 24, sans interruption pour l'étranger. Le Prix d'abonnement est de 2 piastres par année payable trimestrielllement à l'avance.—On ne reçoit pas de souscription pour moins de six mois.—Le prix du port par la poste est une piastre pour toute la province. Tous s communications, demandes ou réclamations devront être affranchies.—On insère gratuitement tous les articles d'utilité et d'intérêt publics; ceux de nature purement personnelle ou privée ne seront admis que moyennant recommandation de 2 sous par ligne.

Prix des Abonnés. Première insertion, 6 lignes et au dessous, une demi piastre. Au dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. Chaque insertion suivante se continue au même prix.—Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à avis contraire. PHILÈS.—On donne le journal gratis aux personnes qui fournissent des annonces au montant de quatre piastres. Celles qui en insèrent pour dix piastres entendent en outre à des ouvrages d'impression pour la valeur de 2 piastres. On déduit moitié aux abonnés, à prendre en ouvrage. Les agents reçoivent la feuille gratis.

Mélanges Littéraires.

La note est permise lecture à 4 s.

LES PROCHÈRES.

Par M. M. Frédéric Soulié et Timothée D'az.

Draine en Cinq Actes.

SCÈNE VI.

Georges, le vicomte, un agent.

Georges, à l'agent qui entre avec lui par la porte du fau.—C'est moi-même qui te demande!

Le vicomte, sur le devant de la scène.—C'est moi, monsieur! (À l'agent.) Qu'il nous laisse!

L'agent sort. Le vicomte remonte la scène pour s'assurer qu'il est seul avec Georges.

Georges, à part en descendant.—Lui! dont le père a condamné tant de mes frères! Lui qui m'a ruiné l'amour de Louise!... Ah! si je le tenais! Je suis quelque-uns des tourter qui j'ai souffertes!

Le vicomte, retient et se penche devant Georges.—Ah! comment est-ce vous, monsieur?

Georges, avec un froid dédain.—Hier, monsieur, au moment où l'on m'a arrêté, il y avait trois hommes devant moi... l'un qui reculait me sauver; le second, un troisième qui regardait faire. Le premier, un noble enfant! c'était Jean Dubourg; le second, un fanatique royaliste; c'était le marquis de Mellouze; le troisième, celui qui m'avait jeté le courage de la gendarme, ni le courage de la persécution; c'était le vicomte d'Avarene, c'était vous!... Vous voyez, monsieur, que je vous connais.

Le vicomte, avec calme.— Je vois, monsieur, que vous savez mon nom.

Georges, avec dédain.—Et vous pouvez voir que je sais la valeur de celui qui le porte.

Le vicomte, avec un ton de banquette dédaigneuse.—Pardou, monsieur, nous avons à nous dire autre chose que des injures sans portée... Vous prétendez me connaître, soit!... quant à moi, j'ignore tout de vous, jusqu'à votre nom.

Georges.—Ah! Mlle la vicomtesse d'Avarene le vicomte d'Avarene, c'était vous!... Vous voyez, monsieur, que je vous connais.

Le vicomte.—Je ne le lui ai pas demandé, monsieur.

Georges, souriant.—C'est beaucoup de discrétion, monsieur!

Le vicomte.—Vous jugez mieux jusqu'au je parle cette qualité quand vous saluez que c'est de la part de Mlle d'Avarene que je viens près de vous.

Georges, avec une colère concentrée.—Ah! Mme d'Avarene vous a chargé, vous, d'un message pour moi?

Le vicomte.—Mme d'Avarene qui a bien voulu s'intéresser à votre sort.

Georges, de même.—Ah! elle a bien voulu s'intéresser à mon sort!

Le vicomte.—Elle n'a fait plus; elle m'a prié, supplié, d'accorder la vie et la liberté au prisonnier.

Georges, avec amertume.—Du prisonnier?

Le vicomte.—Et cette liberté, je viens la lui offrir, monsieur.

Georges, avec dérision.—Vous!... à moi!

Le vicomte.—Oui, monsieur! Et je viens aussi

vous demander à vous... vous l'avez-elle de moi?

Georges, de même.—De vous!... avec le plus grand plaisir.

Le vicomte, avec empressement.—Ah! monsieur! cette liberté!

Georges, froidement.—Qu'y a-t-il, monsieur?

Silence.

Le vicomte, à part.—Oh! j'en serai pasteur!

Georges, à part.—Oh! j'en serai complice enfin!

Et je puis me venger moi-même.

Le vicomte, retient un ton de politesse dédaigneuse.—En vérité, monsieur, je suis trop heureux que vous vouliez bien recevoir ce service.

Georges, affectant un ton de légèreté.—Pour lequel je dois à Mlle d'Avarene vos reconnaissances.

Le vicomte.—Et dont elle vous dispense, monsieur—car en vous sauvant, Louise n'a eue que la voix de la pitié.

Georges.—En me sauvant, Louise, puisque vous tenez à bien l'apprendre, Louise a peut-être aussi écarté la voie de ses sauveurs!

Le vicomte, après un moment de colère qu'il contient.—Il est vrai que le parti auquel vous appartenez a pu lui en laisser de cruels.

Georges.—Oh! les soutiens politiques ont peu d'empire sur les femmes, et leur cœur préfère en outre de plus doux.

Le vicomte, gravement.—Et vous croyez avoir droit à des souvenirs pareils?

Georges, avec légèreté et ironie.—Que voulez-vous, monsieur! le vicomte! Nous étions de rudes soldats; nous, très-mal appris des belles manières des gentils hommes de la grande robe... mais comme vous n'étiez pas entre eux!

Le vicomte, avec une fureur froide.—Il suffit, monsieur, je sais de vous tout ce que j'en voulais savoir.

Georges, avec un ton railleur.—Sans doute! car en vérité je ne veux pas vous en dire davantage.

Le vicomte.—Et j'en ai pas besoin de plus pour savoir qui vous êtes.

Georges, étonné.—Qui je suis!

Le vicomte, avec une colère froide.—Oui, monsieur, qui vous êtes! car maintenant je comprends ce que valent les paroles d'un homme comme vous, et je vous dis que vous en avez menti.

Georges, s'emportant.—Menti! (Reprenant de suite son ton railleur.) Mais... je m'emporte... j'ai tout dit... je comprends, monsieur, qu'il vous conviendrait de me laisser les paroles d'un homme comme vous, et je vous dis que vous en avez menti.

Georges, avec une colère toujours retenue.—Mais je vous ai dit, monsieur, que vous en avez menti.

Georges.—Vous m'avez dit aussi tout-à-l'heure que nous n'étions pas ici pour nous dire des injures sans portée.

Le vicomte, avec mépris.—C'est que je ne croyais pas toutes les libertés.

Georges, l'interrompant.—Il en est une dont un prisonnier ne saurait se défendre; il en est une aussi dont je puis me justifier, et que je ne veux pas laisser peser sur moi... c'est la lâcheté du mensonge.

Le vicomte, avec emportement.—Vous recommandez, monsieur!

Georges.—Non, je finis... En attendant mes armes au moment où l'on m'a arrêté, vos agents se sont trouvés dispensés de me fuir... j'ai donc pu jusqu'à ce moment conserver ce portrait.

Il montre au vicomte un médaillon.

Le vicomte, avec une curiosité inquiète.—Ce portrait?

Georges, souriant.—Oh! c'est bien celui de Louise; regardez!

Le vicomte, se retournant encore.—Celui de Louise!

Georges, avec suffisance.—Dans ce temps-là elle était plus belle qu'aujourd'hui.

Le vicomte, avec colère.—Miserable!

Georges, avec railleur.—Le bonheur de vous appaître ne lui avait pas encore coûté toutes les larmes qui ont altéré sa beauté.

Le vicomte, avec fureur.—Infâme!

Georges, avec colère.—Mais elle est encore vivante.

Le vicomte, hors de lui.—Lâche! lâche! lâche!

Georges, avec étonnement.—Allons donc! monsieur, un peu de colère... que je vous sente souffrir!

Il s'éloigne du vicomte.

Le vicomte, racontant.—Oh! tu mourras maintenant!

Georges.—Oui, je sais que vos tourteraux m'attendront à Grenoble.

Le vicomte, avec fureur, et allant à Georges.—Oh! pas à Grenoble!... ici, ici! tout à l'heure... Qui que tu sois, prosteris ou non, tu m'appartiens, tu es à moi, et tu ne m'échapperas pas!

Georges, avec dignité.—Ah! merci! monsieur le vicomte; je vous demande pardon de vous avoir insulté... vous étiez digne de vous le dire avec moi, j'espère!

Le vicomte.—Dans deux heures le jour sera levé.

Georges.—Dans deux heures, il n'y aura plus de jour pour l'un de nous deux.

Il se voit venir sortir par la porte du fond. Louise accourt par la porte de gauche.

SCÈNE VII.

Georges, Louise, le vicomte.

Louise, accourant, et au vicomte.—Ah! monsieur... N'importe de retour... mon frère le suit avec des soldats, et le prisonnier n'est pas rendu à la liberté!

Le vicomte, avec colère.—Ah! croyez, madame, que j'ai hâte autant que vous de lui donner cette liberté.

Louise, à part.—Quelle colère!

Georges, avec empressement.—Et moi, de la recevoir!

Louise, éparpillant à Georges.—Et pourquoi faire, mon Dieu?

Georges, à Louise, avec colère.—Pour savoir comment votre nouveau mari tient une épée, madame!

Il se dirige vers la porte.

Louise, interrogeant Arthur du regard.—Grand Dieu?

Le vicomte, avec colère.—Pour savoir comment vous pleureriez votre amant... Georges et Arthur sortent ensemble.

SCENE VIII.

Louise, seule.—Mon amant!... lui aussi!... lui non, non, cela ne peut pas être... je ne peux pas, moi, subir ainsi de toutes parts l'outrage et le mépris!... mon Dieu, que je ne l'ai pas mérité! Georges l'a voulu, je le parjure; Arthur saura tout!... Dieu décide, et peut-être le sauvera-t-il, lui!

Elle va pour sortir, le Marquis paraît.
SCENE IX.

LE MARQUIS.

Le Marquis, arrivant Louise.—Il n'est plus temps, madame.

Louise, avec une exulte déision.—Ah! c'est vous, monsieur!

Le Marquis.—Moi, qui arrive assez tôt pour pénétrer la faiblesse du vicomte.

Louise.—Ah! je vous en félicite.

Le Marquis.—Oui, j'ai depuis que, séduit par vos larmes, il m'allait rendre la liberté au prisonnier!

Louise.—Et vous allez l'en empêcher? c'est bien!

Le Marquis, étonné.—Louise...

Louise.—Non, c'est bien, je vous jure; car cette liberté, ils allaient en servir pour se battre et se tuer.

Le Marquis.—Se battre et se tuer!... et pourquoi?

Louise, avec fureur.—Pourquoi? parce que moi-même j'ai été une infâme d'épouser le Vicomte d'Aracron.

Le Marquis, ne sachant pas parler.—Louise...

Louise, de même.—Parce que la Vicomtesse d'Aracron trouve que j'ai été une infâme d'avoir voulu sauver mon amant!

Le Marquis.—Votre raison s'égaré.

Louise, avec une exaltation croissante.—Non, non, je ne suis pas folle... c'est vous qui ne comprenez pas... Mais peut-être, quand après l'avoir fait arrêter, quand, après l'avoir fait conduire à Creubelle, le bourgeois montra sa tête au peuple en criant: Voilà la tête de Georges Bernard! peut-être alors vous comprendrez!

Le Marquis, stupéfait.—Georges Bernard vivant!

Louise, de même.—Et vous comprenez aussi qu'entre le mari que vous m'avez dit mort, et celui que vous m'avez donné, je ne peux pas, je ne puis pas passer, moi, pour une infâme, et que je dirai maintenant à qui voudra l'entendre les diaboliques tortures que vous m'avez fait subir, vos menaces contre une pauvre femme, vos lâchetés, vos fureurs...

Le Marquis, avec feu.—Silence! je le sursu...

Louise, avec exaltation.—Il n'est plus temps...

Vous l'avez perdu, vous m'avez perdue! je veux vous perdre aussi.

Le Marquis, allant au fond, et appelant.—

Nimios! (A Nimios part.) Que personne ne puisse approcher le prisonnier.

Louise.—Moi, je parlerai à Arthur.

Le Marquis, à Louise.—Vous ne parlerez à personne! (A Nimios.) Qu'on veuille la crier part!

Louise tombe sur un fauteuil.—La toile baisse.

ACTE QUATRIEME.

Une pièce du pavillon dans lequel est enfermé Georges. Au fond, grande porte au milieu et fenêtre avec balcon à droite. A droite, porte sur la campagne. Table avec bougies allumées, papiers, plumes et encre. A gauche, première porte sur une autre chambre; deuxième porte sur un péristyle.—Il fait encore nuit dehors.

SCENE PREMIERE.

Le Vicomte, désignant la chambre de gauche.—Ah! maintenant que le marquis est ici, je ne puis plus attendre le jour pour ouvrir la porte de cette prison. Que m'importe la vengeance du pays pourvu que j'aie ma liberté! Je vais rendre la liberté à cet homme, et le lendemain, j'en suis sûr, je prendrai vous que je lui donnerai; il y avait trop de lui dans son sang pour qu'il y manque... Il va vers la porte de gauche. Il est arrêté par Nimios, qui se tient dans une pièce qui précède celle où est enfermé Georges.

SCENE II.

NIMIOS LE VICOMTE.

Nimios.—Pardon, annoncez le vicomte; vous ne pouvez pas venir.

Le Vicomte.—Qu'est-ce à dire?.. Et qui a pu donner de pareilles ordres?

Nimios.—Celui qui a le droit d'en donner ici... M. le marquis.

Le Vicomte.—Et pensez-vous qu'ils puissent me concevoir!

Nimios.—Je le pense. D'autant plus que M. le

marquis vous a spécialement nommé...
Le Vicomte.—Moi?
Nimios.—Vous, monsieur le vicomte.
Le Vicomte.—Et quand a-t-il donné ces ordres?
Nimios.—Un quart d'heure après son arrivée... immédiatement après un entretien qu'il eut avec sa sœur, Mme d'Aracron, dont les larmes ont bien pu le toucher aussi.
Le Vicomte.—Il suffit. Pâties votre devoir!...
Nimios.—Oh! c'est une recommandation inutile... tout que le prisonnier sera confié à ma garde, il ne s'échappera pas, je vous le jure, qui ce soit qui veuille le sauver!...

SCENE III.

Le Vicomte, seul.—Ah! le marquis est tout... le désespoir de Louise a parlé, et il veut faire parier le prisonnier à tout prix... il veut l'envoyer à ses juges pour savoir après sa mort l'excuse de ses mensonges et de calomnies... Non, non, je ne veux pas que cet homme puisse dire qu'il n'a pu se défendre comme il l'a fait, et que j'ai laissé au bourgeois le soin de ma vengeance... non, il ne partira pas, il ne partira pas!

SCENE IV.

LE VICOMTE, SEUL.
Léon.—Arthur! je vous cherchais... Que s'est-il passé?
Le Vicomte.—D'où vous vient cet air alarmé? qu'avez-vous? D'avez-vous que l'espérance de vos promesses, j'attendais le prisonnier à la petite porte du parc. Mon frère est revenu, et alors je vous ai cherché, et ne vous ayant pas trouvé, j'ai voulu le voir Louise...
Léon.—Qu'est-ce qu'elle dit ma situation en attendant que personne ne pouvait arriver jusqu'à elle.

LE FANTASQUE.
GÉBEC, MERCREDI, 15 JANVIER 1834.

FRANÇAIS,
REPRESENTATION, NOUVELLES ET CANCANS.
(Qui s'aiment les libertés.)

OPINION PUBLIQUE.

Mystère politique, c'est-à-dire comique, en un acte.

SCENE PREMIERE.

Nimios à qui l'on dit savoir et qui se félicite lui-même. La scène se passe dans un salon chez M. Commoche, au milieu du salon est une grande table couverte de plusieurs grands-manteaux, papiers et de couleurs aussi variés que les hommes. Outre la table on remarque un homme en habit qui dans une robe de chambre qui lui donne l'air d'un esclave d'honneur naturelle fait des courtoisies de l'épée, (en parlant, bien entendu) il se promène de long en large dans ce propriétaire, les mains dans ses poches, les pieds dans des sandales et la tête dans un bonnet, rebattu jusque sur ses oreilles, de coton. C'est M. Commoche en personne; il parle.
M. Commoche.—Ah! ça que font-ils; voilà l'honneur et ils ne sont pas venus encore! il est vrai que le bon genre veut qu'on se fasse attendre; être exact à un rendez-vous n'est plus de mode; et il faut bien se conformer aux progrès de la marche vers le siècle; mais il ne s'agit pas de ça; c'est aujourd'hui que je vais me procurer la plus grande satisfaction que je rêvais depuis si longtemps de confondre mes ennemis. Enfin me voici! il faut le dire. Je sens un petit orgueil moi seul connais à fond les affaires publiques. Il est vrai que je fais bien des sacrifices pour m'éclaircir, pour me faire une opinion saine; cela m'a coûté un peu cher, mais c'est égal; on ne peut trop faire pour son pays; et j'aurais à toutes les gazettes! nous ne sommes pas si éclairés si tous les citoyens nous les méritions. Il n'est rien que je hais tant que ces hommes préjugés qui ont vuient les choses d'un côté, qui se passionnent, qui jurent leur conscience, qu'on seuls sont honnêtes ou dans le bon chemin; je ne suis pas comme cela, moi, je puis mes commissions dans tous les organes de l'opinion publique et j'évite ainsi tous les excès de l'intolérance. Mais j'entends sonner, ce bien surpris de se trouver ensemble ceux qui à cause de leurs manœuvres croient ne devoir se par-

ler que lorsqu'ils ne peuvent faire autrement. J'ai remarqué une chose, c'est que l'homme est ce que le font les journaux; et qui entendent qu'une cloche n'entend qu'un son et devrait ne se nourrir que de son. Tiens, comme j'ai de l'esprit, voilà ce que c'est que de lire le Fantastique; si je ne sousscrivis qu'un Canadien je ne me souviendrais jamais à l'heure des traits de cette force. Quand je vous connaisse un homme je lui demande subitement: A quel journal sousscrivez-vous? Par exemple je sais que moi vous suis Français; j'ignorais à lire le Herald et qu'il voudrait voir tous les Canadiens hachés comme chair à sauterie; il est un peu violent selon moi. M. Léhabit lit le Canadien; je n'ai pas besoin de l'entendre pour savoir que ses opinions actuelles consistent à crier au miracle sur toutes choses, à plaindre les profanes; M. Rigoureux, abonné du petit Artisan est un amateur républicain sans services maximes, tandis que M. Prudent ne lui lit rien de peur de se compromettre; je ne pense qu'à se donner un air poseur; il n'est pas non plus le même M. Prudent qui se permet de tolérer certains excès pour s'acquiescer de ceux qui ne peuvent pas comme lui; il n'est cette nouveauté habitude à lire ce journal de Fantastique, le seul journal dont il veuille entendre parler. Sur tous ces faits je'ai un avantage incalculable: je suis au fait de tout et d'un mot appliqué à plumb je lui fais ravaler leurs arguments, je les applatis, je les écrase, je les tue, je les exterminer, je les mets à quia... mais voici M. Rigoureux. Bonjour, M. Rigoureux, je suis charmé de vous voir vous rendre complètement sans mon invitation sans cérémonie; une petite réminiscence d'amis; une petite causerie intime... je vous fonde les opinions; réunir les pairs.

M. Hémond.—Serveur, M. Commoche, sans savoir ce que veut l'honneur de me voir inviter chez vous, je l'ai accepté de suite et je viens chez le roi. Tous les hommes sont au même niveau quel qu'on dise certains gens... M. Commoche.—Ne dites pas cela pour moi, mon cher Rigoureux; vous êtes ici le bien venu et la preuve que je vous estime comme vous le méritez et sans regard pour les personnes c'est que vous êtes venus trouver ici avec des gens d'un rang plus élevé que le votre.

M. Hémond.—Un rang plus élevé! si vous m'avez fait venir ici pour m'insulser je ne vous en suis pas gré et ne resterai pas long-temps. Adieu.
Commoche.—Allons, allons, mon ami Rigoureux, ne vous fâchez pas; calmez-vous. Ces diables de républicains! on ne sa peut les prendre; ils n'ont tant la liberté, l'égalité qu'on n'ose pas leur ôter la parole. Je n'ai pas voulu vous blesser; c'est une façon de s'exorciser; quand je suis le rang, j'entends la suite...

Rigoureux.—Et non pas le caractère, le talent. C'est ça, toujours ça.
(Bruit M. Léhabit.)
Commoche.—Eh! voilà Léhabit, entre donc; assieds-toi là, dans dans la bergère, contre la porte. A tout seigneur tout honneur. Oh! moi, je suis libéral, pas de distinctions chez moi. Vous savez que les libéraux de mes franges, que je m'a lire tous les journaux comme je fais, que je m'a lire tous les journaux comme je fais, que je vois les choses de haut et suis exempt de ces petit préjugés...
Rigoureux (à part).—Il paraît que le citoyen Commoche a une bonne petite opinion de lui-même. Je commence à m'ennuyer pas-sablement. Léhabit.—Merci, merci, Commoche, Eh bien les honnes nouvelles se succèdent rapidement. Nous allons avoir le gouvernement à Québec c'est dans le Canadien; c'est un bienfait de nos braves ministres. J'espère que tu cesseras de les calomnier comme tu fais toujours.

Commoche.—Eh! où diable vous-je que les calomnie? Je suis d'opinion qu'ils nous feront beaucoup de bien; mais pour cela il ne faut pas leur donner raison avant leur mort; s'ils veulent ébranler les conseils de gens éclairés et sans préjugés... comme moi et quelques autres, des gens qui voient les choses sous un jour libé-

ral, ils iront loin; c'est moi qui le dis. Mais nous n'ont pas été n'est pas de cet avis, n'est-ce pas Tigeheurt?

TIGHEURT.—How d'you do, Commodo, very well hé! Toujours épais, gras, en bonne santé. (Parlant à l'oreille de Commodo.) What are those people, there, in the corner? I remember right, rebels, upon my word, rebels! Oh Commodo what has become of you, do you abandon the cause, the true, the loyal? in the time of need?

COMMODE.—Il est poli l'anglais, il entre, n'ôte pas seulement son chapeau, il nous salue, moi, berrigonne de l'oreille de notre hôte. Si c'est ce que Mr. Commodo appelle une réunion d'amis je n'y resterai pas long-temps; je commence à m'ennuyer très-vivement.

COMMODE.—Épouissant à Tigeheurt.—Eh non, je suis toujours le même; ce sont de bons camarades, un peu rigides par les journées qu'ils sentent onis de bons garçons; en nous plaidant, en nous fréquentant, nous retriendons tous de nos erreurs, c'est-à-dire vous autres, et nous nous en trouvons tous mieux. (Haut) J'ai l'honneur de vous introduire mon ami Mr. Tigeheurt, un bon John Bull écossais. (Ils se saluent sèchement, à l'exception de Mr. Lobahit qui se réjouit que reconciliation depuis que le journal qu'il reçoit narigue dans cette eau, s'en va pour saisir et secouer la main de Tigeheurt qui le retire en grommelant: Nonne of your familiarities. Entrent messieurs Froindinet et Prudentane, l'un poussant l'autre.

FROINDINET.—Messieurs j'ai l'honneur de vous présenter mon intime ami Prudentane, l'homme le plus désintéressé dont notre ville s'honore.

COMMODE.—Ah! je suis bien content de vous voir, vous arrivez tard; c'est égal nous vous avons attendus; cependant nous n'ética pas les derniers; ces diables d'honorables et de nous nous sommes de venir; sans cela nous irions nous mettre à table immédiatement.

RICARDONS (à part).—C'est ça. Attendez les parquois! nos regards; s'il était arrivé les premiers et que j'eusse tardé on ne ferait pas tant de cérémonie. Je m'en annuis effrôlement.

TIGHEURT.—C'est dans un coin; le visage rouge et presque tourné vers le mur; si le visage étournois avec ses doigts.

COMMODE.—Eh quelques minutes de plus ne sont pas grand chose; il faut ménager les poites et surtout les gorges vanités. Ah, caissons donc un peu des affaires politiques. Ce que je vous ai dit il y a un an est très-vrai moi. C'est une politique qui prévaut, je serais bien que les toistes avec leurs cravates d'ambassadeurs à rien et que les patriotes avec leurs sinibles exigences méconnaissent le pays dans le présent; ce sont mes idées qu'on a suivies moi à moi; voilà ce que c'est que de lire les gazettes; on connaît toutes les opinions...

FROINDINET.—Et l'on n'en a aucune, justement comme si l'on ne lisait rien; teurz ce pauvre Prudentane qui jusqu'à ces jours derniers n'a jamais parcouru que la gazette officielle...

COMMODE.—Quoi! lit-il un journal politique à présent? TIGHEURT.—Eh certainement; Prudentane s'est lancé à la fois; c'est lui qui est le souscripteur du nouveau journal; on dit qu'il n'a pas porté honneur à la liste, car elle n'a encore que son nom.

COMMODE.—Quoi! il y a un nouveau journal et je ne l'ai pas! il faut que j'y souscrive dès demain. Et quelle est sa nuance.

FROINDINET.—Un gris, du vert, du jaune, du bleu, du violet, mêlés de beaucoup de blanc et de noir voilà sa teinte. Du reste Prudentane peut nous expliquer ça.

PRUDENTANE, se voyant les ongles.—A vous dire vrai j'ai souscrit à ce journal par charité, et un peu pour me débarrasser des sollicitations de ses propriétaires qui pendant trois semaines viennent me présenter leur liste chaque jour matin et soir; à la fin j'ai vu mes ongles par économie pour le maintien de ma poche et les soulers de mon avenir. Vous savez que je n'ai pas à me risquer dans les affaires de la politique; mais après tout je ne suis pas fâché de ma générosité et cette feuille me paraît avoir

plus de raison que toutes les autres ensemble, elle n'est ni patriote, ni bureaucrate, ni justiciable, ni profane, ni religieuse, mais tout cela à souscrit et si l'éditeur avait eu l'attention de soulever sur une question je renouvellerai la feuille *subito*.

COMMODE.—Peut! Peut! quel galimatias nous allons là! Un feu-folle sans opinion! mais que changez-vous de cela donc!

LÉBAHIT.—C'est un journal qui a été fondé pour lutter avec le *Canada*.

FROINDINET.—Qui! il se joindit ensemble à qui sera le plus insignifiant.

RICARDONS.—Et il ne peuvent réussir à se battre; tantôt c'est l'un qui l'emporte mais le lendemain c'est l'autre.

LÉBAHIT.—J'espère messieurs que vous n'allez pas confondre une feuille obscure et dénuée de tout bon sens avec le *Canada*. Au moins ce qu'on y lit est du sérieux; c'est officiel; on sait à quoi s'en tenir; ça provient de bonne source; on a tout dans ce journal, des matières religieuses, de la littérature égoïllade, des nouvelles mondaines, de la politique saine, des annonces d'auditions...

RICARDONS.—Où! tout, excepté de l'indépendance, j'ai vu mieux avoir moins; mais de la franchise véritable, comme dans l'*Artisan*.

FROINDINET.—Et le *Fantastique*.

COMMODE.—A vous dire vrai, messieurs, je crois que les journaux ne se vendent pas, tant qu'on n'offre par les acheter.

PRUDENTANE.—Eh bien moi je vous dis que le journal que je lis ne se vendra jamais.

FROINDINET.—Bonne raison! personne n'en veut.

TIGHEURT.—What the— are they quarrelling about? Commodo, I wish you would not allow traitors to discuss here about rebel newspapers.

COMMODE.—Vous êtes trop chaud, trop chaud, ça va revendiça par la fréquentation; je vous assure que vous en des messieurs ici présente ont un rebelle; ce sont tous de bons étudiants mais avec des opinions un peu différentes.

TIGHEURT.—Yes, opinions differing a little but all traitors et hotens. Commodo! I think you are beginning to sympathize with the display. It is known that.

COMMODE.—Et non. Et non! je suis toujours le même; mais vous, mon cher Tigeheurt, vous êtes d'une fidélité un peu trop rigide; vous vous adonnez, vous vous adonnez. Je crois que nous ferons bien de nous aller mettre à table sans cela nous finirons par nous quereller; et comme on dit le ventre est les cœurs.

[Les convives se lèvent et se dirigent vers la table à manger; nous allons les laisser assouvir leur appétit sans les interrompre. Nous irons les retrouver au dessert.]

(La seconde scène au prochain numéro.)

L'Assemblée des citoyens de Montréal, de toutes les origines, a voté à Sir Chs. Bagot C. B., Gouverneur anivante qui éprouve son administration sans équivoque, ce qui démontre que la discussion ne rotu pas aujourd'hui sur les différences de sang, de nom, mais seulement sur la question vraie du progrès social et humanitaire. Ce sera sublime si cela peut durer, comme nous le désirons, mais comme nous avons beaucoup de prière à l'espérer. Il est tant de nouveaux genres en fait que celui de la respirer même sans se contenter d'être les influenceurs du vieux monde le talent à l'enfer et lui font la vie dure. N'imputez; applaudissons aux travailleurs et ne les décourageons pas.

A D R E S S E.

A Son Excellence Sir Charles Bagot G. C. B., Gouverneur en Chef de la Province du Canada, etc., etc., etc.

Nous les habitants de la ville et cité de Montréal, avons l'honneur de prier Votre Excellence de recevoir l'assurance de notre profond respect, et celle de la douleur et des anxiétés que nous éprouvons sans longues sollicitations; et de vouloir bien aussi agréer les vœux que nous for-

mons avec les habitants de cette province, pour son rétablissement.

Nous nous permettons en même temps d'applaudir aux choix récents que Votre Excellence a faits, pour s'aider de leurs avis, d'hommes qui jouissent de l'estime et de la confiance publiques; et de lui témoigner notre reconnaissance de son conduite pleine de droiture et d'équité, de sagesse et de prudence, dans l'administration du gouvernement du pays.

Nous joignons nos ferventes prières à celles de la masse du peuple, pour demander au ciel qu'il s'accorde à Votre Excellence un prompt retour à la santé; qu'il la mette en état de continuer à travailler d'une manière efficace à rétablir l'empire de la justice par des règles de conduite également protectrices de tous les citoyens sans distinction, et qui soient propres à faire jouir les sources d'un bonheur et d'une prospérité durables, et resserrer les liens qui unissent cette colonie à la métropole, pour leur avantage et dans leur intérêt réciproque.

COMTE DE BELLECHASSE, ci Paroisse de l'Église de St. Thomas.

Secrétaire le 9 de janvier 1843.

La presque totalité des électeurs, dûment qualifiés à voter aux élections des officiers de paroisses, s'étant spontanément rassemblés en la salle paroissiale du presbytère, Pierre Audet, curier, greffier, a informé la réunion, qu'en exécution de son devoir, le premier jour de janvier courant, il a présenté ses annonces à la paroisse nommée pour présider les élections, aux fins de procéder conformément à la loi, et qu'il avait pu à cette personne de refuser d'agir, disant qu'elle avait reçu l'ordre de procéder, qu'elle avait les papiers nécessaires, mais qu'elle ne voulait pas faire d'élections; que les magistrats les avaient. Que le six du même mois (vendredi dernier) lui fut dit par Monsieur l'Évêque d'être rendu auprès du gardien du district à St. Thomas, pour informer ce dernier de ce refus, et le prier en même temps, respectueusement, de vouloir bien nommer une autre personne pour présider les élections, d'être d'accord avec le curier, et qu'il se consacrait, le plus tôt possible, afin de procéder le plus court délai aux élections requises, les électeurs désirant procéder eux-mêmes à la nomination de leurs officiers municipaux. Qu'il avait pu refuser lui au gardien (warden) de refuser de délivrer un second warrant, alléguant qu'il est positif, mes instructions ne me permettent pas d'émaner un nouveau warrant, il n'y a qu'à attendre l'assemblée spéciale des magistrats que vos élections se fassent?

Alvaham Turgeon, curier, a informé la réunion, qu'il était déchargé par la loi, et qu'il fallait élire, un autre conseil, pour le remplacer au conseil de St. Thomas.

A ces causes, pour empêcher l'annulation des droits, la réunion a solennellement déclaré, qu'elle lui refuse, elle désire de procéder et de se conformer aux dispositions des ordonnances de la quatrième année Victoria chap. 3 & 4, relatives aux élections d'officiers de paroisses; et à résoudre par acclamation.

Que les électeurs de cette paroisse procéderaient, contre toutes nominations de tous quels officiers de paroisse, faites par d'autres que par eux; qu'ils ont le droit, eux-mêmes, de faire ces nominations; et qu'ils s'opposent formellement à une élection faite sans leur consentement, et qu'ils adresseront à qui de droit une pétition, et se feront entendre, dans le cas où quelques nominations seraient faites sans leur participation.

Que copies des procès de cette réunion, soient nites dès à l'honorable François Guizot, à François Fortier et Joseph Fraser, et d'autres, juges de paix, résidents dans le comté de Bellechasse, en les priant respectueusement (si l'ordre leur est adressé) de vouloir bien les assembler pour procéder à ces nominations. Enfin que parcelles choses soient nites dès aux officiers du Canada et de l'Amérique, en les priant de vouloir bien les publier, pour faire connaître au peuple du Canada jusqu'à quel point il peut être gréé sous l'influence des ordonnances de Swedenham, et attirer l'attention du législateur afin d'y apporter remède.

St. Grégoire, le 9 Janvier 1843.

Suivent les signatures de plusieurs notables de la réunion. (Signé) Prisque Delauger, Capt. Thomas Dion, Jean Gosselin, Capt. Ignace Vallée, Jean Baquet, Capt. Michel Brochu, Jean Bte. Labèque.

can Bre. Baquet, Capit. Edouard Labrière,
Pierre Couture, Ent. A. Turgeon,
Joseph Ruel, Ens. Josephin Bernier,
Pierre Audet Gressier.

De nouveaux bruits courent les rues au sujet du siège du gouvernement. On dit en confidence mille bonnes choses qui, si l'on en croit seulement la moitié vont causer tant de joie aux honnêtes québécois qu'ils en perdront le peu de biens qui leur restent; chaque personne que nous rencontrons nous donne véritablement quelque nouveau détail. On a été jusqu'à nous assurer que des employés publics ont chargé quelques-uns de leurs amis de leur louer des appartements aux environs de la Chambre d'Assemblée. Parmi les bruits moins favorables, mais aussi plus probables, est sans doute celui du départ imminent de notre gouverneur-général. Si cela est vrai les bons et dévoués citoyens feront bien de guetter soigneusement l'arrivée de son successeur afin de s'emparer du lui et d'empêcher que nos bons amis (par force) d'aujourd'hui ne l'emportent pour nous calomnier et ramener le bon vieux temps.

MARIÉ.

Le 17 du courant à la Cathédrale par Messie Baudy Mr. Frederic Simpson Maître Pilote par le havre de Québec, à Demoiselle Emilie Paquet tous deux de cette ville.

Annonce.

Atte-toi le ciel valdura.

LE VERRE BLEU.

RELIEUR.

Francois Marceau Relieur.

Faubourg St. Jean,

RUE ST. OLIVIER, No. 104.

INFORME respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est prêt à exécuter tous RELIÉS DE LIVRES, dans tout style, suivant les ordres, et aussi à faire des livres de poche. Il a, en outre, son attention et la médecine de ses papiers, s'assure d'une part du patronage public.

18 Janvier, 1843.

Ligne



DE VOITURES ROUGES

ENTRE QUÉBEC ET MONTRÉAL.

En deux jours de Trajet.

JOURS DE DÉPART LUNDI, MERCREDI, ET VENDREDI.

LES sous-signés informent respectueusement leurs amis et le public en général, que leur ligne de diligences commença Lundi le 26 courant et continuera jusqu'à la fin de l'hiver. Ils auront en disponibilité constamment à des voitures couvertes extra, et y sera parvenu tout temps. Les diligences sont transportées avec soin et à des prix modérés. Comme les propriétaires se proposent de s'employer de bons chevaux et des conducteurs attentifs, ils ont pu donner pleine satisfaction à ceux qui les honorent de leur patronage. Le bureau des diligences à Montréal sera tenu par Mr. M. Robinson, le propriétaire de cette branche de la ligne. S. et C. HOUGH, Québec. W. A. ROBINSON, Montréal.

Les sous-signés informent leurs amis et le public que se trouvaient dans le transport des malles sur le chemin de fer, il sont en état de procurer le transport à bon marché aux personnes qui voyagent sur ce chemin ou sur tout autre et sur du fluve.

AGSSI

On peut obtenir tous renseignements désirés touchant diverses routes, en s'adressant à leur bureau, No. 3 rue St. Anne, Haute-Ville. SAMUEL et CIIS. HOUGH. Québec 1er. Décembre 1842.

ÉTABLISSEMENT DE DRAP A BAS-PRIX.

DAVID MORGAN, JUNR.

MARSHALL TAILLEUR.

No. 27, Rue St. Jean, Haute-Ville.

REMERCIEMENTS à ses amis et le public en général pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui donner; et pour la liberté de le informer qu'il vient de recevoir.

UN ASSORTIMENT TRÈS-ÉTENDU DE Marchandises d'Automne,

consistant en draps (double Allié) superfins, drap Casimir à l'épave de l'un, draps de fil, et un assortiment de Casimirs, Duckings, Tweeds, et des patrons de vestes, stocks, etc. tous de la meilleure qualité, et de fabrication locale.

P. M. — Solicite la visite immédiate de ses amis, ses effets étant ouverts pour inspection, il est prêt à exécuter toute ordre qu'on voudra bien lui confier avec goût et promptitude, pour l'argent comptant ou un crédit approuvé.

Québec, 7 Décembre, 1842.

A LOUER.

à louer pour plusieurs années, tirable au premier et à bas prix.

La maison se situe sur Bas Duval à un mille de Québec joignant le faubourg St. Valier; avec le superbe jardin qui en dépend de 21 arpents de long sur 1, 1/2 de large rempli d'arbres fruitiers deux granges, étables, &c. le tout dans le meilleur ordre, jadis étang et en outre 9 à dix arpents de terre ou environ.

À LOUER ou À VENDRE une charmante maison sur la même terre avec 4 lots de quarante pieds sur sixante toises, et environ 10 à 11 arpents de terre en surplus.

À VENDRE une grande maison, avec terrain au faubourg St. Valier, joignant au Sud Ouest à Mr. Leclerc. — Avec le jardin qui en dépend, qui s'étend jusqu'à la rue St. Gabriel, et au bout duquel est la belle terre en un bon état, l'ayant été par M. G. L. Desjardins à R. Leclerc Ermit Saigne ou au Comisigné papiculaires M. SAUVAGEAU. Québec 1er. Octobre 1842.

LOUIS LEMOINE

ARMURIER-MÉCANICIEN,

Rue S. Jean No. 40 Haute Ville.

INFORME respectueusement ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir et qu'il offre à des prix très-modérés un assortiment de FUSILS et ACCESSOIRES DE CHASSE; le tout bien fait et en excellent ordre.

Il se charge de faire des vases en Angleterre et se propose d'en fabriquer toutes espèces d'autres et d'autres articles en son genre. Québec 20 1842.

A VENDRE.

PAPIERS PRINTS

De J. H. DEFOUR et LE ROY de PARIS.

PAUL et VIRGINIE, papeterie, établis et trente feuilles sur papier grand Reims, et quelques pièces de bordure.

P. GINGRAS, JUNR. Rue Lamontagne, No. 11.

JOS. LYONNAIS,

LUTHIER,

ST. ROCH, RUE DES PRAIRIES. No. 34.

INFORME respectueusement ses amis et le public en général qu'il est prêt à faire ou réparer tout instrument de musique, à des prix modérés. Il offre en vente quelques VIOLONS et CLARINETTES.

Québec, 31 octobre 1842.

A VENDRE

AU PLUS BAS PRIX;

Ses MAGASINS CH. Q. CÔTÉ DE LA PÉRIE.

UN Assortiment général de FOURNURES d'hiver à SAVOIR Robes de Carottes du Nord et du Sud. Casques de pelletteries de toutes sortes.

Un grand assortiment de Casques de Drap à ces bandes de pelletteries de toutes sortes, Manteaux, Gants, Souliers de Caribou, Sacs de voyage.

Aussi : Manteaux de Caoutchouc de la meilleure qualité. Québec, 9 Oct. 1842.

A VENDRE. 100 A CRES de terre dans le Township de Broughton No. 25 au 9ème rang. S'adresser au bureau du Fantastique. Québec 27 Octobre, 1842.

Pelletteries, Hards, Marchandises.

E. Saucisque offre en vente à ses magnifiques Rue Lamontagne No. 11 et Rue Champlain No. 343, un grand assortiment de Marchandises, Hards de toutes sortes, Casques et

Caques d'imitation de Martré, De. Reine-que, De. Do. Neutric, De. Antracite, De. Vison, Caques de Loup-marina de anil, De, de Martré, Casques d'imitation de Loutré, De. Loup-martré gris, De. do. noirs, De. Nostric, De. de Martré, Casques de Loup-marina de anil, De, de Martré.

A LOUER.

Le tout AU PLUS BAS PRIX.

Le tout AU PLUS BAS PRIX.

Almanach des Adresses.

On annonce dans la liste qui suit mégenant de, pour l'année. On n'a pas droit à plus de trois lignes pour ce prix.

PHOS. LARIVIERE, MEUBLIER, et Libraire des livres, Rue des Forges, No. 102 (vis-à-vis de St. Roch).

W. RIDDLE GRANGER, Rue St. Anne, No. 5, Haute-Ville, vis-à-vis des Casernes des Jesuites. On s'adresse à tous pour les Cours de droit, les Cours de mathématiques et autres; cartes de visites et d'adresses, titres de comptes, etc. etc.

J. O. VAILLIERE, Manufacturier de chaises, et Meubles et Verres Coupés; No. 222, Rue St. Valier près du Parc.

J. P. RIÉAUME, Avocat et Procureur; No. 229, Rue St. Valier, près de Mr. Charbon.

P. GINGRAS, Junr. Marchand, Rue Lamontagne, No. 11, et Rue Champlain No. 343, Bas-Ville.

G. F. TREMBLEY, Avocat, Rue des Prairies, No. 51, St. Roch.

LOUIS LEMOINE, Armurier-Mécanicien, rue 2 Jean, No. 40, Haute-Ville.

McDONALD & LOGANS, fabricants de papier à tapisserie etc. joignant la Banque de Montréal.

MANUFACTURE DE

Papier et Tapisserie du Canada.

LES sous-signés informent leurs pratiques et le public qu'ils ont transporté leur magasin de papier etc. dans la maison joignant la Banque de Montréal, et ils ont en magasin une quantité de papier à imprimer de toutes sortes. —AGSSI—

Une quantité de TAPISSERIE de toutes sortes de patrons et à bas prix.

Ils continuent à acheter des VIEUX CORDAGES, GUILLES de toutes sortes COUPÉES DE PAPIER. McDONALD & LOGANS, Juin 18 1842.

PIERRE GINGRAS, JUNR.

Québec 9 octobre.